



MERCUROL

Cœur du Pays de l'Hermitage



à *Vivre*
Mercurol



Janvier 2015

C'est arrivé il y a 100 ans...

Un certain Maurice Lévy, outre-Atlantique, dépose un brevet pour un bâton à système coulissant. Eurêka! Le rouge, bientôt, sera sur toutes les bouches.

18/01/1915 : Un zeppelin effectue le premier bombardement aérien de civils au Royaume-Uni.

05/02/1915 : L'Allemagne proclame le blocus des côtes alliées et ordonne à ses sous-marins l'attaque des navires de commerce, même neutres. La guerre s'étend à toutes les mers.

Du 16/02/1915 au 10/03/1915 : Offensive française en Champagne. Tous les efforts de Joffre tendent à obtenir coûte que coûte la percée du front au prix de grandes souffrances pour les combattants. Les pertes sont lourdes (près de 100 000 morts) sans grands résultats.

18/03/1915 : Naissance de Jean Anglade – écrivain – référence dans la culture auvergnate.

03/04/1915 : Naissance de Paul Touvier, condamné pour crimes contre l'humanité en 1994.

22/04/1915 : Bataille d'Ypres. Les Allemands utilisent pour la première fois, les gaz asphyxiants, 20 pour 100 des effectifs alliés engagés sur le front sont touchés, dont un quart sont tués.

24/04/1915 : Près de 600 notables et intellectuels arméniens furent arrêtés, puis déportés et tués par les « Jeunes-Turcs ». Cet événement marqua le début du génocide Arménien.

06/05/1915 : Naissance du clown Achille Zavatta.

07/05/1915 : Le paquebot anglais Lusitania torpillé par un sous-marin allemand, coule en 18 minutes (1198 victimes dont 118 américains), et provoque les protestations des Etats-Unis qui obligent les Allemands à freiner leur action.

Du 09/05/1915 au 18/06/1915 : Offensive alliée en Artois. Plus de 100 000 morts côté français.

23/05/1915 : L'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés ouvre un nouveau front dans le sud de l'Europe.

15/02/15 et 14/04/15 : Sortie des films de Charlie Chaplin : «Charlot fait la noce» et «Vagabond»



Sommaire

Le mot du maire 3

Comptes rendus des conseils municipaux 4 à 10

La vie de la commune

La bibliothèque 12
Les employés municipaux 13
Cérémonie des vœux 14
Commémoration du 11 novembre 14
Honorariat d'Yves Dupin..... 15
Collecte des ordures ménagères 16
Travaux 17
Équipements sportifs 18
Repas du CCAS 19
Réception des nouveaux arrivants 19
Du côté de nos écoles 20
Les échos de la liste
«Bien Vivre Ensemble»..... 20

La vie des associations

Basket club 22-23
Football Club Hermitage 24
L'Amicale Boules 24
Foyer rural 25
Les Amis de la Tour 26
Le télégraphe de Veunes 27
Téléthon Mercurol-Veunes 28
Farandole 29
L'Amicale Laïque des Chassis 30
Cantine 30
Mercurol Veunes Animation ... 31
La Grappe Doré 32

Informations diverses

Prochaines élections 34
Internet 34
État civil 2014 34

Jeu 35

La page du mercurolais 35

4^{ème} de couverture

Agenda

Le mot du maire

En ce début d'année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Malheureusement cette année 2014 restera marquée par de nombreuses catastrophes climatiques notamment en terme d'inondations dans le sud de la France.

Sur le plan économique ce n'est guère plus réjouissant. Notre pays par ce manque de croissance connaît encore une forte augmentation du chômage confirmée en décembre.

Sur le plan communal, en 2014, côté démographique, nous avons déploré 9 décès, célébré 9 mariages, enregistré 27 naissances. Au 1^{er} janvier 2015 nous étions 2271 habitants.

L'année 2014 fut également riche en événements et réformes bousculant les habitudes de chacun.

Ainsi depuis la rentrée de septembre, nous avons dû mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans nos écoles, réforme modifiant considérablement le fonctionnement du temps scolaire et donc le travail de nos agents spécialisés en école maternelle. A ce titre, je voudrais remercier le personnel communal concerné qui a fait preuve de beaucoup d'initiative dans l'application de cette réforme, avec le souci d'apporter de la diversité dans les activités pour le bien de nos enfants.

L'année qui se profile verra la mise en chantier de plusieurs dossiers à savoir :

- La révision du plan local d'urbanisme, travail fastidieux qui va beaucoup nous mobiliser. Nombreux sont ceux qui souhaitent que leur terrain devienne constructible, mais les nouvelles préconisations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) nous imposent des restrictions en terme de consommation de terrains agricoles.

- Le projet de la construction d'une nouvelle école :

L'étude de faisabilité a déjà été lancée pour déterminer nos vrais besoins.

Projet important et urgent afin de garantir une sécurité maximale à nos chers bambins en cas d'inondation.

- Le captage des eaux pluviales sur les Odouards et l'aménagement de ce quartier.

- Installation de la Vidéosurveillance

L'étude réalisée a permis de cibler les points sensibles et stratégiques sur notre territoire afin d'assurer la sécurité de nos concitoyens. Nous allons entrer en phase de réalisation.

- La mise en place des îlots de propreté pour un concept différent en matière de collecte des ordures ménagères.

Eh oui ! Beaucoup de travail pour votre équipe municipale mais des projets importants et nécessaires.

Je terminerai en remerciant l'ensemble des associations et tous les bénévoles pour leur dynamisme dans l'animation de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2015.

Michel BRUNET

**NOUS
SOMMES
TOUS
CHARLIE**

Notre commune solidaire dans le recueillement, suite aux terribles attentats subis par notre pays en ce début de mois, a observé une minute de silence.



Conseils MUNICIPAUX

COMPTES RENDUS



Commune de **MERCUROL**

Séance du 27 Août 2014

PRÉSENTS : BRUNET Michel, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc, GIOVANE Caroline, RIOUX Serge.

EXCUSÉS : BLAISE Véronique pouvoir à MARTINOT Perrine, PONTON Agnès pouvoir à TROUILLET Vanessa, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia DEBEAUX

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 juillet 2014.

MULTISERVICES – RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL

Le fonds de commerce « Multiservices » appartenant à M. Philippe CHALAYE doit prochainement être vendu. Cette cession nécessite le renouvellement du bail commercial pour une durée de 9 années.

M. le Maire rappelle que la Mairie reste propriétaire de la licence de boissons de 4ème catégorie exploitée par le propriétaire du fonds de commerce moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 150 €.

TRANSFORMATION D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI EN EMPLOI D'AVENIR

Le conseil a décidé, lors de sa séance du 15 juillet 2014, la création d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi du 1er septembre 2014 au 31 août 2015 à raison de 27 heures hebdomadaires ayant pour missions une partie du ménage de l'ensemble scolaire et l'encadrement d'enfants pendant le temps périscolaire ainsi que l'entretien ménager de la salle des sports et de la maison des associations et du travail à la bibliothèque municipale.

La personne choisie pour être recrutée sur ce poste ayant accès à l'Emploi d'avenir, le Conseil décide de transformer le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) prévu en Emploi d'avenir.

Accessibles aux jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ainsi qu'aux personnes handicapés de moins de 30 ans, les emplois d'avenir visent à fournir une première expérience professionnelle.

Le contrat d'avenir prend la forme de contrat unique d'insertion (CUI) d'une durée maximale de 3 ans. L'Etat s'engage à verser à l'employeur une aide à hauteur de 75% du Smic.

ALIÉNATION CHEMIN RURAL – ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

Un administré demande que la commune lui vende une partie du chemin rural contiguë à sa propriété. La partie du chemin rural n°24 situé quartier Firmy concernée par cette demande, n'est plus affecté à l'usage public. Ses voisins contactés ne s'y opposant pas, une enquête publique préalable à la vente va être organisée.

CONVENTION DÉPARTEMENT DE LA DRÔME / BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Signature d'une convention avec le Département de la Drôme concernant la mise à disposition de mobilier (Bacs à BD et chaise dactylo) par la médiathèque départementale de St-Vallier à la bibliothèque municipale de Mercurol.

VOIRIE 2015 – DEMANDE DE SUBVENTION

La commission Voirie sous la responsabilité de M. FLEURET, a chargé le Bureau d'études STADIA, Maître d'œuvre de chiffrer le montant des travaux à effectuer pour l'année 2015.

Le conseil approuve l'estimatif présenté par le Bureau d'études STADIA pour un montant de 235 550,00 € HT, soit 282 660,00 € TTC. Il sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention la plus élevée que possible.

VIDEOPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION

Le référent Sûreté en prévention et en vidéoprotection de la Gendarmerie de la Drôme a effectué un audit de sûreté sur la commune et rendu son rapport. Le coût de l'installation d'un système de vidéoprotection étant estimé à 80 000 €, le Conseil sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention la plus élevée que possible.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LES GARDERIES DES DEUX ÉCOLES

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, il est nécessaire d'avoir recours à du personnel supplémentaire pour l'encadrement d'enfants pendant les temps d'activités périscolaires.

M. le Maire ayant rencontré les présidents des 2 associations « Garderie des enfants de la Tour » pour le Groupe Scolaire du village et « Amicale Laïque des Chassis » pour l'école intercommunale des Chassis, une convention fixant les modalités de mise à disposition du personnel est signée avec chaque association.

DIVERS :

La Commission Tourisme de la communauté de communes propose la mise en place de référents communaux pour permettre un meilleur suivi des boucles et sentiers de randonnées reconnus d'intérêt communautaire. Sont nommés référents pour Mercurol : Jean-Marc VESCOVI et Dominique BLAISE.

Mme GIOVANE demande s'il est possible d'avoir, avec l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal, une note de synthèse expliquant les points cités dans celui-ci.

Prochaine séance du conseil municipal le 22 septembre 2014 à 20h30



**Rappel : les séances
du conseil municipal
sont ouvertes au public.**

**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 21h50.**



Vivre à Mercurol . Janvier 2015

PRÉSENTS : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, ACHARD Arnaud BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, GIOVANE Caroline, RIOUX Serge.

EXCUSÉE : VESCOVI Jean-Marc pouvoir à RABEYRIN Robert

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia DEBEAUX

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 août 2014.

**RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME –
LANCEMENT DE LA PROCÉDURE**

Le conseil :

DÉCIDE de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions des articles L.123-6 à L.123-12 du Code de l'Urbanisme.

DÉFINIT comme suit les objectifs poursuivis par le projet de PLU :

- Assurer un développement démographique suffisant et encadré afin d'une part de maintenir, pérenniser et développer les commerces et services existants dans le village et d'autre part de rentabiliser les équipements publics existants et en projet ;
- Adapter le projet de PLU aux orientations du SCOT et du PLH (Plan Local de l'Habitat) ;
- Prendre en compte dans le PLU le projet de création d'un collège sur le territoire communal, le projet d'agrandissement/déplacement de l'école communale et la réalisation du schéma général de gestion des eaux pluviales, etc.... ;
- Assurer une densité de construction raisonnable en accord avec la morphologie urbaine de la commune, tout en respectant les objectifs du PLH et les orientations du futur SCOT ;
- Assurer la pérennisation de l'activité agricole et la protection des terres de bonne valeur agronomique afin de préserver la vocation agricole et viticole de notre commune ;
- Permettre le développement et le maintien de l'activité artisanale et tertiaire ;
- Tenir compte des risques et des contraintes environ-

nementales et notamment des risques d'inondation.

DÉFINIT les modalités de la concertation publique de la manière suivante :

- Mise à disposition du public, à la Mairie, d'un dossier d'information sur le projet de PLU. Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancée des études et de la procédure d'élaboration (« porter à connaissance » transmis par le Préfet, éléments de diagnostic, études diverses, projet d'aménagement et de développement durable...).
- Organisation d'au moins une réunion publique à laquelle seront conviés, par voie de presse ou par affichage d'avis administratif en mairie ou encore par la mise à disposition de prospectus, les habitants, les exploitants, les professionnels intéressés, les associations et personnes concernées dont les représentants de la profession agricole. Les dates, heures et lieux de cette réunion seront renseignés au sein des avis de presse ou avis administratif ou prospectus annonçant la réunion. Au cours de cette réunion publique, les éléments de diagnostic ainsi que la réflexion sur le projet de PLU seront présentés, un débat suivra et une phase de questions/réponses terminera la réunion.
- Mise à disposition en mairie d'un registre destiné aux observations des habitants, des exploitants, des professionnels concernés, des associations locales et des autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, pendant toute la durée d'élaboration du projet et aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie ; Ce registre sera consulté régulièrement par le conseil municipal afin de tenir compte des observations formulées.
- La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérerait nécessaire.

DIT que la concertation se déroulera pendant toute la durée de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Elle débutera le jour de la publication de la présente délibération et se terminera lorsque le Conseil Municipal délibérera pour tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de PLU.

DONNE autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU.

SOLLICITE de l'Etat, une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondant à l'élaboration/la révision du PLU.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes.

DIT que conformément à l'article L.123-6 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au Préfet,
- au Président du Conseil Régional Rhône Alpes,
- au Président du Conseil Général,
- au Président du Syndicat Mixte du SCOT ROVALTAIN,
- au président de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains et, si ce n'est pas la même personne, à celui de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de programme local de l'habitat,
- au Président de la Communauté de Communes Hermitage Tournonais,
- au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- au Président de la Chambre de Métiers,
- au Président de la Chambre d'Agriculture.

DIT que conformément à l'article R 123-24 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera effectué dans un journal.

PREND NOTE qu'en application de l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, il sera possible, à compter de la publication de la présente délibération, de surseoir à statuer, dans les conditions et délais prévus à l'article L.111-8, sur les demandes d'autorisation concernant les constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre onéreuse l'exécution du futur Plan Local d'Urbanisme.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – DÉSIGNATION COMMISSION MUNICIPALE

Le Conseil désigne la commission municipale chargée de

l'étude de la révision du Plan Local d'urbanisme (PLU) :

- Michel BRUNET
- Véronique BLAISE
- Annie GUIBERT
- Alain FLEURET
- Serge RIOUX
- Caroline GIOVANE
- Sylvie BARRE
- Sébastien MICHELAS
- Robert RABEYRIN

PARTICIPATION VOIRIE ET RÉSEAUX –

Quartier Malfondières

Considérant que l'implantation d'un lotissement de 11 lots dans le secteur desservi par la voie communale n°6 au quartier Malfondières implique la réalisation de travaux d'aménagement des réseaux d'électricité estimé par Energie SDED à un montant de 51 584,00 €,

Considérant que la participation pour voie nouvelle et réseaux ne sera plus applicable à compter du 1er janvier 2015 et que le lotissement est éloigné de plus 80 m de la voie communale n°6,

Le Conseil avec 18 voix pour et une abstention, décide de ne pas appliquer la participation pour voies et réseaux pour ce projet de lotissement, sollicite l'intervention d'Energie SDED afin de réaliser le raccordement électrique nécessaire et s'engage à prendre en charge le montant communal estimé à 51 584,00 €.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – BASKET CLUB MERCUROL CHANOS-CURSON

Le Conseil décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 300 € au Basket Club Mercurol Chanos-Curson pour couvrir les frais de location de salles dans des communes voisines.

PERSONNEL – EMPLOI AU SERVICE TECHNIQUE

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, le Conseil décide la création d'un emploi non permanent pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} octobre 2014. L'agent non titulaire recruté assurera des fonctions d'agent polyvalent des services techniques à temps complet. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire des d'adjoints techniques de 2^{ème} classe.

Suite du compte-rendu en page suivante



BUDGET ASSAINISSEMENT – ADMISSION EN NON VALEUR

Le Conseil décide d'admettre en non-valeur les recettes suivantes du budget assainissement :

Exercice 2012 : 102,48 €

Exercice 2013 : 0,02 €

Elles feront l'objet d'une inscription au compte 6541 pour un montant de 102,50 €.

**RÉPARATION DES DÉGÂTS D'ORAGES DU
23 OCTOBRE 2013**

Le Conseil Sollicite l'octroi d'une subvention d'un montant de 60 000 € dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), exercice 2014.

DÉCISIONS DU MAIRE (*prises en application de l'article I. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délégation du Conseil Municipal par délibération n°33/2014*).

ÉTUVE HYDRAULIQUE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DES QUARTIERS LES ODOUARDS, LE COLOMBIER ET LE PEROU

M. le Maire a décidé de passer un contrat avec la société BEAUR de Romans-sur-Isère pour une mission d'étude hydraulique pour la gestion des eaux pluviales des quartiers les Odouards, le Colombier et le Pérou avec une rémunération globale et forfaitaire d'un montant de 6 550,00 € HT.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES ODOUARDS ET L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES QUARTIERS LES ODOUARDS, LE COLOMBIER ET LE PEROU

M. le Maire a décidé de passer contrat avec la Société BEAUR de Romans-sur-Isère pour une mission d'étude préliminaire pour l'aménagement de la route des Odouards et l'assainissement pluvial des quartiers les Odouards, le colombier et le Pérou avec une rémunération globale et forfaitaire d'un montant de 6 100,00 € HT



Effondrement de la route des Pends

Commune de **MERCUROL****Séance du 3 novembre 2014**

PRÉSENTS : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, ACHARD Arnaud, BARRE Sylvie, DEBEAUX Laetitia, DESSITE Alain, GUILLAUME Stéphanie, MARTINOT Perrine, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

EXCUSÉS : MICHELAS Sébastien pouvoir à PONTON Agnès, GIOVANE Caroline et RIOUX Serge.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DEBEAUX Laetitia.

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 septembre 2014.

GARDERIE LES ENFANTS DE LA TOUR – MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

L'association « Garderie des Enfants de la Tour » a fait part de ses difficultés financières rencontrées depuis quelques années et qui se sont aggravées avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires et de l'école le mercredi matin.

Le Conseil décide de modifier les modalités financières de la convention qui prévoit un paiement trimestrielle. A compter du 1^{er} décembre, le paiement sera mensuel.

CANTINE GROUPE SCOLAIRE – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Mme BLAISE, 1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires explique que l'enseignante de petite section a demandé s'il était possible d'installer à la sieste les petits qui mangent à la cantine dès 13h. Le personnel de la cantine ne pouvant pas les surveiller, il a été demandé à la Mairie de mettre à disposition de la cantine les ATSEM qui font journée continue.

Une convention de mise à disposition a donc été proposée à l'association.

Etant donné que la sieste n'est pas dans les attributions de la cantine, le bureau de celle-ci ne souhaite pas prendre la responsabilité de ce qui pourrait se passer lors de ces temps. Le principe de la sieste à 13h doit être rediscuté avec l'enseignante concernée.

PERSONNEL – EMPLOI AU SERVICE ADMINISTRATIF

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

au service administratif, le Conseil décide la création d'un emploi non permanent pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2015 à raison de 20 heures hebdomadaire. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire des adjoints administratifs 2^{ème} classe.

SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS – ADHÉSION DE COMMUNES

Le Conseil donne son accord pour l'adhésion des communes suivantes au Syndicat d'Irrigation Drômois : Bren, Chavannes, Marsaz, Montchenu, Crépol, Margès, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Arthemonay, Bathernay, Saulce-sur-Rhône, Mirmande, Charmes-sur-l'Herbasse.

SYNDICAT D'IRRIGATION DRÔMOIS – RETRAIT DE COMMUNE

Le Conseil donne son accord pour le retrait de la commune de Romans-sur-Isère au Syndicat d'Irrigation Drômois.

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU CORBEIL FLEURI - DISSOLUTION

L'association syndicale libre du lotissement le Corbeil Fleuri a été dissoute.

Ce lotissement privé a été construit à partir de 1999 et sa voirie de celui-ci est devenue communale en 2008.

De ce fait l'association n'a plus lieu d'exister et a donc remis à M. le Maire un chèque de 5 000,00 € représentant la somme restant sur le compte bancaire de ladite association.

Suite du compte-rendu en page suivante



**BUDGET PRIMITIF 2014 ASSAINISSEMENT –
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Crédits à ouvrir :

Pour chapitre 014 « Atténuations de produits »,
compte 706129 : 0,20 € (Reversement de la redevance
modernisation à l'agence de l'eau)

Crédits à réduire :

Sur chapitre 011 « Charges à caractère générale »,
compte 6061 : - 0,20 €

**BUDGET PRIMITIF 2014 –
DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Crédits à ouvrir :

Pour opération « Aménagement cadre de vie », compte
2188 : + 5 000,00 €

Pour opération « Achat matériel écoles », compte 2188 :
+ 1 000 €

Crédits à réduire :

Sur opération « Giratoire Eglise », compte 2315 : - 6 000 €
(les travaux ne démarreront pas en 2014)

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES 2013**

M. BRUNET donne lecture du rapport d'activités 2013
de la Communauté de communes.

INFOS :

- **Mise en place d'un groupe de travail Rivières « Drô-
mois » par la Communauté de communes :**

Référent communal : Alain FLEURET

- **Réunion commission vie scolaire :** mardi 18
novembre 2014 à 20h

- **Réunion commission communication :** jeudi 20
novembre 2014 à 20h

DÉCISIONS DU MAIRE (*prises en application de l'ar-
ticle I. 2122-22 du Code Général des Collectivités Terri-
toriales - Délégation du Conseil Municipal par délibéra-
tion n°33/2014*).

RÉNOVATION DU COURS DE TENNIS

M. le Maire a décidé de passer un contrat avec la
société LAQUET TENNIS de LAPEYROUSE-MORNAY pour
la rénovation du cours de tennis avec un montant de 18
940,20 € HT.



**L'ordre du jour étant clos,
la séance est levée à 22h00.**

RESTAURANT L'ASSIETTE GOURMANDE

600 avenue du Vercors
Les Malfondières Ouest
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi
midi et soir, sauf le mercredi soir

lassiette.gourmande@orange.fr

Saint-Clément • 695 route de Chantemerle • 26600 Mercurol

Auberge paysanne LA TERRINE
Produits de la ferme

samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche

Tél. 04 75 07 44 20 Il est prudent de réserver www.laterrine.fr

En semaine sur commande

LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES

SAS ALICS
Pain - Pâtisserie fine - Salade - Pizza - Glace
autantdepains@yahoo.fr

Autant de Pains

Passez commande par téléphone au
04 75 07 33 54

ARTISAN BOULANGER PATISSIER
ZA LES HAUCHES 26600 CHANOS-CURSON

BigMat OUVERT AUX PARTICULIERS

www.girardon.fr

MATÉRIAUX 04 75 07 81 30
CARRELAGE SANITAIRE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
MENUISERIE 04 75 07 81 39 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercurol

Pierre Bati - Déco

PIERRE CHALAYE
MERCUROL

PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26

E.I.J.M. FAURE BOIS DE CHAUFFAGE
TOUTE L'ANNÉE

CHÊNE - HÊTRE
Toutes longueurs - refendu de 25 à 50 cm

☎ 06 74 12 31 22 - 04 75 06 81 73
www.faure-bois-chauffage.fr

Quartier Bobon 07610 VION
Quartier Saint-James 26600 MERCUROL

Boulangerie Gagnol

Tél: 04.75.06.25.26

Fermé le mardi

2 place de la République
26600 Mercurol

Hermitage Crozes Hermitage Saint Joseph



DOMAINE DES REMIZIÈRES
CAVE DESMEURE
Vignerons Récoltants

Cave Desmeure
Domaine des Remizières
Route de Romans
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 44 28
Fax 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

**éclairage sportif
éclairage public**

électricité mabboux

100 route de Paturel - 26600 ÉRÔME
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

M Michelas St Jemms

**HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS**

Bellevue Les Chassis - 26600 Mercurol - Tain-l'Hermitage
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

Pauline
des morceaux de nature.

SN COMPTOIR RHODANIEN

ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60

CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS

Contrôle technique de l'Hermitage

Les Chassis Ouest - RN 7
26600 Mercurol



tél. 04 75 06 14 60
fax 04 75 06 14 62



la vie de la COMMUNE



Votre bibliothèque, ce sont des heures d'ouverture 4 jours sur 7 adaptées aux sou- haits des lecteurs et aux ho- raires de l'école.

En dehors des heures de permanence, des lectures aux plus petits et des animations pour les élèves de l'école du village sont organisées. Votre bibliothèque est gérée par la Commune, sous la responsabilité de la commission Bibliothèque et Culture : Annie Guibert (responsable), Laëtitia Debeaux et Philippe Verscheure.

La Commune met à sa disposition les locaux, un système informatique performant, un fonds de plus de 3600 livres périodiquement renouvelé. Une employée sous contrat avec la Mairie, Mademoiselle Pauline Rodrigues, assure les permanences le mercredi et le samedi depuis septembre.

Mais votre bibliothèque ne pourrait fonctionner sans l'équipe de bénévoles.

Celle-ci est composée des membres suivants :

Nicole Chosson, Mireille Verscheure, Geneviève Terrenoire, Michèle Peyrache, Sylvette Chalaye, Thérèse Galfione, Christine Perret, Françoise et Michel Gaud, Michel Thevenot.

La bibliothèque

 04 75 07 47 84

D'autres personnes, parents d'élèves ou non, viennent renforcer fréquemment cette équipe, dont Claire Mazeau et Marie Vial, lors des animations avec les élèves de l'école du village et des échanges de livres avec la Médiathèque de Saint-Vallier.

Chacun, en fonction de ses disponibilités, participe aux permanences, aux animations, à la gestion du fonds et à la décoration de votre bibliothèque. La vitrine de l'ancienne boulangerie est utilisée pour des expositions sur différents thèmes (voir photos ci-après)

L'inscription et les prêts sont
gratuits pour les habitants
de Veauunes et de Mercurol, n'hésitez donc pas à vous inscrire, et si vous êtes déjà inscrits, à venir ou revenir profiter de toutes les richesses du fonds de votre bibliothèque.


**N'hésitez pas, vous aussi,
à venir rejoindre cette
équipe, nous avons besoin
de vous.**

Visitez la page
consacrée à la biblio-
thèque sur le site Internet
de la Mairie. Vous retrouverez
tous les renseignements
nécessaires.



Venez admirer la
décoration intérieure
de votre bibliothèque
et, jusqu'à mi janvier,
celle de la vitrine sur le
thème des fêtes de fin
d'année



Ci-dessus : l'espace
des enfants

Ci-contre : la vitrine
de Noël

Les employés municipaux

Ils sont à votre service et dévoués à notre commune.

Que vous soyez Mercurolaises, Mercurolais ou simplement de passage dans notre village, vous les avez obligatoirement rencontrés.

Commençons par le service technique :

Bernard, Alain, Gilles (absent sur la photo), **Jonathan, Julien** : c'est l'équipe du service technique qui maîtrise tous les corps de métiers.

Jardinier, élagueur, peintre, électricien, maçon, plombier, décorateur, etc..., ils entretiennent, embellissent, aménagent, réparent toutes les installations de notre charmante commune.

Ils peuvent aussi vous informer, vous conseiller, vous orienter.

C'est avec beaucoup d'investissement qu'ils veillent à notre bien-être.

Nous vous incitons à fleurir votre propriété pour participer à l'embellissement de notre village.

Le personnel dévoué aux écoles :

Agnès à l'école des Chassis, **Christelle, Marie** au groupe scolaire, nos ATSEM (Agent Technique Spécialisé des Écoles Maternelles) sont là pour suppléer les parents le temps de la scolarité et épauler les enseignants. Avec affection et attention, elles veillent sur vos petits.

Lors de la mise en place des TAP, elles ont fait preuve d'imagination, d'initiative pour animer ce temps périscolaire et intéresser vos enfants à des activités diverses.

Notre "fée des logis", **Pauline**, assure l'entretien de divers locaux communaux et participe à l'activité de la bibliothèque, ainsi qu'à l'encadrement des TAP.

Le service administratif de la mairie :

Monique, Yveline, Aurélie sont nos trois secrétaires "de choc" à la mairie.

Lorsque vous franchissez le seuil de la mairie, vous êtes accueillis chaleureusement et avec le sourire. Elles sont compétentes, complémentaires, efficaces chacune dans leurs spécialités.

Les formalités administratives, l'extension de la commune ont accru leur charge de travail, rendant nécessaire le recrutement d'une quatrième personne à temps partiel, **Nathalie**, entrée en fonction début janvier.

Notre maire, lors d'une soirée conviviale a vivement remercié tout le personnel communal pour ses compétences, son implication et son efficacité dans la vie quotidienne de notre village.



De gauche à droite : Bernard FOURNIER, Alain CHALAYE, Marie ODOARD, Pauline RODRIGUES, Christelle CHEYSSIERE, Yveline PLEYNET, Monique CHEVAL, Aurélie PRAL, Julien BERTRAND, Agnès AUROUX, Jonathan DRUENNE, Absent sur la photo Gilles BERTHELIN

Michel Brunet a terminé ses vœux sur une jolie note : «Que le chemin de l'année 2015 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de plaisirs. Qu'il soit éclairé par la lueur et l'étincelle de l'amitié».



Cérémonie des vœux

Dimanche 4 janvier 2015, devant de nombreux élus drômois et ardéchois, la gendarmerie, les pompiers, des chefs d'entreprises, artisans, commerçants, viticulteurs, arboriculteurs et un grand nombre de mercurolois, Michel Brunet et son conseil municipal ont présenté leurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2015.

Après avoir souhaité la bienvenue aux 32 nouvelles familles, à nos nouveaux commerçants, Michel Brunet a retracé rapidement l'activité de l'année 2014 marquée par le renouvellement de l'équipe municipale. Il a évoqué ensuite les projets 2015 : étude pour la construction d'une nouvelle école, révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), vidéoprotection, îlots de propreté, captage des eaux pluviales... beaucoup de dossiers à lancer, ce malgré la baisse des dotations de l'état et des subventions. Il a ensuite fait un petit clin d'œil au travail rigoureux et efficace de l'ensemble du personnel communal,

chacun dans son domaine, en soulignant notre objectif pour 2015 : obtenir la 2^{ème} fleur pour le fleurissement de notre village.

Ses remerciements sont allés ensuite aux présidents d'associations pour leur dynamisme sur notre territoire, à la presse présente à tous les événements mercurolois, aux communes voisines mettant à notre disposition leur gymnase pour nos basketteurs et enfin aux sapeurs pompiers professionnels ou volontaires à notre service ainsi qu'aux gendarmes pour leur intervention sur notre commune.

Très rapidement, il a retracé l'activité et les objectifs de Hermitage Tournonais Communauté de Communes, dont il assure la présidence, en invitant la population à se rendre sur son site internet.

Avant de conclure, il a informé la population mercuroloise que le giratoire de la montée de l'église était enfin acté par le conseil général et qu'il verrait le jour en 2016.



Commémoration du 11 novembre

Depuis 1922, le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Malgré la pluie, anciens combattants, élus, représentants des associations, familles de disparus, citoyens mercurolois étaient présents pour rendre hommage à ces hommes.

Après le dépôt des gerbes, Perrine Martinot et Michel Brunet ont lu respectivement le manifeste de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et le message de Monsieur Kader ARIF, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire.

Honorariat d' Yves DUPIN

Elu en 1995 sous la mandature de Marcel BANC, il exerce les fonctions de 2^{ème} adjoint en charge de la voirie. Réélu en 2001, il devient 1^{er} adjoint et il conserve ce poste sous le mandat suivant en 2008 toujours avec la responsabilité de la voirie. Il devient également Vice-président du Syndicat des Eaux de la Veauines aux côtés de Max OSTERNAUD Président.

à la mairie de MERCUROL, en tant qu'adjoint.

Au cours de sa vie municipale, il y a un domaine où Yves s'était beaucoup et particulièrement investi, la voirie communale. Natif de MERCUROL, cette voirie il la connaît par cœur, y compris le ruissellement des eaux pluviales où il nous apporte ses connaissances et

municipal, ce fut un ami, un adjoint fidèle (ce n'est pas toujours le cas en politique), une très grande gentillesse sur qui nous pouvions compter, prenant toujours un temps de recul pour analyser telle ou telle situation. Son investissement pour son village n'a jamais fait défaut, Yves c'est un homme convivial qui aime les gens et rendre service.

Maintenant qu'il a quitté le Conseil Municipal, souhaitons à Yves de prendre enfin du temps pour lui sans aucun souci, qu'il prenne tout simplement le temps de profiter de la vie.

Lors de la présentation des vœux à la population, un vibrant hommage, ô combien mérité, lui fut rendu par Michel Brunet et c'est avec une im-



En 2014 il ne souhaite pas se représenter. Sentant que la relève est là, prête à relever le défi d'un nouveau mandat, il préfère se retirer de la vie communale afin de se donner un peu de temps pour lui, son épouse Yvonne et sa fille Lucie. Mais il reste tout de même Vice-président aux Eaux de la Veauines, syndicat qu'il affectionne particulièrement.

Yves DUPIN est nommé adjoint Honoraire par un arrêté préfectoral du mois de novembre dernier, remis en préfecture par Monsieur le Préfet le 1^{er} décembre, pour 19 années de fonction d'élus (3 mandats)

ses précieuses recommandations avant tous travaux entrepris. Dans ce domaine, il gère également le déneigement, entretenant d'excellentes relations avec nos amis agriculteurs, Bernard PERRIER et Jean-Paul CARAT qui attendaient à n'importe quelle heure de la nuit, le signal du « veilleur » afin que les routes soient déneigées le plus rapidement possible.

Bien d'autres dossiers, où Yves s'est beaucoup investi, mériteraient d'être évoqués, mais laissez nous vous parler de l'homme, de l'ami Yves.

Yves, à travers ses fonctions d'élus

immense joie qu'il s'est vu remettre ce diplôme d'Adjoint Honoraire au Maire ainsi que la médaille de la commune qui sont venus ainsi récompenser son action pour Mercurol.

Sans oublier d'y associer Yvonne son épouse qui, au prix de nombreuses soirées en solitaire, a contribué à sa disponibilité pour la pleine efficacité de ses missions tout au long de ces trois mandats.

Encore merci Yves d'avoir mis ton énergie et ta générosité au service de notre commune.



Déploiement des îlots de propreté

Les modalités de collecte de nos ordures ménagères vont évoluer très sensiblement. En effet, les bacs roulants disséminés sur la commune, vont être remplacés par des conteneurs semi-enterrés ou enterrés.

Dix points d'apport, appelés "îlots de propreté", seront déployés sur toute la commune, en des lieux stratégiques afin de faciliter le dépôt de vos ordures ménagères. Il est prévu un conteneur pour 110 habitants. Les emplacements ont été définis en fonction des terrains publics disponibles, en tenant compte des réseaux enterrés (eaux, électricité, téléphone) et de la place nécessaire aux véhicules du SIRCTOM pour l'enlèvement des déchets.

Chaque habitant peut mettre à disposition une parcelle de terrain en bordure de la voie publique s'il considère les implantations non appropriées. Toutes les propositions seront alors étudiées et nous analyserons les possibles réalisations.

Nous regrouperons, avec ces conteneurs, les apports sélectifs (papiers, plastiques, boîtes de conserve et verre).

Ce changement de collecte permettra de réduire le coût des opérations de ramassage et ainsi limiter la hausse du coût global de gestion des déchets ménagers. Le ramassage sera optimisé car les conteneurs sont équipés d'une cellule indiquant au centre de collecte (SIRCTOM) le taux de remplissage de chaque bac.

Emplacements retenus pour les "îlots de propreté"

Chemin de Firmy : 2 conteneurs O.M. (emplacement à définir)

Place de la Prairie : 5/6 conteneurs (emplacement actuel des apports sélectifs)

Chemin des Littes : 3/4 conteneurs (emplacement actuel des apports sélectifs, près du terrain de tennis)

Route des Alpes : 3/4 conteneurs (près du lotissement "Le Corbeil Fleuri")

Route de Blanchelaine : 2/3 conteneurs (quartier la Rivière, à l'angle de la route de Chantemerle)

Route des Malfondières : 2/3 conteneurs (près du ront-point)

Chemin des Ecoles : 2 conteneurs (Quartier Bellevue près du pont de l'autoroute).

Ecole des Chassis : 2 conteneurs (emplacement à définir)

Les 7 Chemins : 4 conteneurs (déjà mis en place par la commune de Chanos-Curson)

Route de Tain : 2 conteneurs ("A tous les vents" emplacement actuel des apports sélectifs).

Avant la mise en place des conteneurs, les bacs roulants seront regroupés pendant quelques semaines sur les emplacements définis ci-dessus. Cette opération nous permettra de définir le volume des apports par emplacement.

Ci-dessous : containers semi-enterrés



Ci-dessus : containers enterrés



NETTOYAGE DE PRINTEMPS, À MERCUROL

En collaboration avec Hermitage-
Tournonais Communauté
de Communes

SAMEDI 21 MARS 2015

**Réservez notre matinée
pour améliorer notre cadre
de vie.**



Travaux

Bassin écrêteur

A l'initiative de Hermitage Tournonais Communauté de Communes, les travaux de réparation du bassin écrêteur, destiné à réguler les crues de la Burge au nord de notre village, ont été entrepris en fin d'année 2014.

En effet, cet ouvrage avait subi d'importantes dégradations lors de la crue centennale de la Burge, le 23 octobre 2013. Cette rétention a été mise en place pour un débit exceptionnel de 22 m³/h ; or la Burge, ce jour-là, a atteint les 32 m³/h.

Les conditions atmosphériques, notamment les semaines de pluie de décembre, ont ralenti le chantier qui n'a pu être terminé avant les fêtes de fin d'année comme prévu.

La circulation sur la "Route des Plots" a subi de sérieuses perturbations. Nous remercions les usagers de cette voie très fréquentée, pour leur compréhension et leur tolérance lors de ces travaux.



Ci-dessus : travaux du bassin écrêteur



Réception des travaux au lotissement "Le Corbeil Fleuri"

L'espace public du lotissement "Le Corbeil Fleuri" a été pris en charge, en 2006, par la commune. D'importants travaux viennent d'être réalisés : décaissement, remodelage de la zone de circulation, création de parkings supplémentaires, création de puits perdus pour collecter les eaux pluviales, curage des réseaux (eaux usées, eaux pluviales) pour un montant de plus de 71 000 €.

Ces travaux permettent de mieux maîtriser les eaux de ruissellement et de sécuriser l'aire de circulation des véhicules.

Sous un beau soleil automnal, les habitants de ce lotissement avaient invité M. le Maire Michel Brunet et ses adjoints Véronique Blaise, Christophe Faure, Annie Guibert et Alain Fleuret pour les remercier de ce bel aménagement.

La réception des travaux s'est terminée par le verre de l'amitié offert par les habitants du "Corbeil Fleuri".



Ci-dessus : verre de l'amitié offert par les habitants du "Corbeil Fleuri"



nauguration plaque Gymnase Marcel Banc

Certains l'appelaient la salle polyvalente, d'autres la salle des sports, dorénavant nous l'appellerons le gymnase Marcel BANC.

Suite à la disparition de Marcel Banc, maire honoraire, ce fut une évidence pour les élus et les dirigeants du club de basket : le gymnase symbolise l'attachement de Marcel au basket-ball et à son village.

Membre fondateur du club de basket en 1952, il a été tour à tour : joueur, dirigeant, pratiquant au basket loisir, secrétaire. Un poste qu'il a dû abandonner après son élection à la fonction de maire de Mercurol de 1995 à 2001. Mais il resta toujours un fervent supporter des basketteurs Mercurolais.

C'est le 20 décembre, au cours d'une cérémonie simple et conviviale, comme l'aurait sans doute apprécié Marcel, que son épouse Denise a découvert la plaque lui rendant hommage.

C'est avec émotion que son fils Thierry, au côté de sa sœur Martine, a remercié Michel Brunet et les amis de Marcel qui étaient présents pour l'hommage rendu à son père.



Rénovation du court de tennis

Construit en 1989, les opérations d'entretien et de maintenance régulières avaient pu prolonger sa durée de vie. Mais la détérioration par l'œuvre du temps imposait une réfection plus lourde.

La rénovation du court de tennis était prête à être lancée en avril 2011. Mais l'éventualité de la construction d'un collège sur notre commune nous avait amenés à suspendre ces travaux. En effet, à ce moment-là, les services du conseil général émettaient l'hypothèse d'implanter les équipements sportifs liés au collège sur le site du gymnase et du court de tennis.

Même si la construction d'un collège à Mercurol n'est pas officiellement actée, cette hypothèse a été abandonnée pour des raisons techniques au profit de la construction d'un nouveau gymnase à proximité du collège, sur un autre site de la commune.

A l'automne, l'entreprise LAQUET TENNIS a été retenue pour cette réfection pour un coût de 18 940.20 € HT. Après les travaux de préparation (perçage de l'ancienne dalle, couche de gravier pour le drainage et l'isolation), une nouvelle dalle en béton poreux a été coulée. C'est dans les règles de l'art, comme des acrobates de cirque, que les techniciens ont procédé au roulage du béton, en

équilibre sur le rouleau !

Les caprices de la météo ont stoppé les opérations de peinture, mais elles seront finies dès que les beaux jours reviendront. Le court est à nouveau praticable et vous pouvez vous rapprocher du Foyer Rural pour prendre votre carte d'accès.



Renseignements :

Yohan Goué : 06 37 83 36 22

Tarif annuel : 35 € / 50 € pour les couples / caution 15€

Repas du CCAS : du côté de nos aînés....

Vendredi 12 décembre 2014, à l'approche des fêtes de fin d'année, le centre communal d'action sociale a eu le plaisir de réunir à l'Espace Eden 195 convives âgés de plus de 66 ans.

La commune de Veauvillers, comme par le passé, s'est jointe à nous au nombre de 25 personnes. Dans une ambiance chaleureuse

où les discussions allaient bon train, toutes nos têtes plus ou moins blanches se sont régalingées autour d'un délicieux repas préparé et servi par la Maison Gamon de Saint Péray.

Cette année, une petite surprise attendait nos hôtes puisqu'un mercurolais, Mr Laborie, avec une troupe de musiciens amateurs a animé l'après midi.

C'est ainsi que quelques pas de valse, paso doble, tcha tcha tcha

ont permis à tout ce beau monde de se dégourdir les jambes avant de se quitter à la tombée de la nuit sans oublier de se donner rendez-vous pour l'année prochaine.

A noter que pour toutes les personnes de plus de 70 ans hospitalisées ou en maison de retraite, ou qui ne pouvaient tout simplement se joindre à nous, 75 colis ont été distribués lors de permanences en mairie.



Réception des nouveaux arrivants

Comme le veut la tradition chaque fin d'année, Michel Brunet et son conseil municipal organisent une réception en mairie pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Vendredi 19 décembre, bon nombre d'entre eux avaient répondu présents. On notait notamment la présence de commerçants installés récemment à Mercurol : Mr et Mme Gagnol qui ont pris la suite de Mr et Mme Deyres à la boulangerie et Mr Beaud qui succède à Mr Besso au magasin GITEM.

Après les présentations, Michel Brunet et ses adjoints ont décrit aux nouveaux Mercurolais le fonctionnement de la commune, présenté les associations...

La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.





Des enfants bien occupés !

Les temps d'activités périscolaires (TAP), mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, commencent à prendre leur vitesse de croisière.

Enfants et personnels ont trouvé leurs marques : à noter que ce sont environ 110 élèves et 5 personnes encadrantes pour le groupe scolaire du village ainsi qu'une soixantaine d'élèves et 3 personnes encadrantes pour l'école des Chassis qui fréquentent ces TAP le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30. La fréquentation reste quasi stable depuis septembre 2014.

Suite aux conseils d'écoles, des référents pour la municipalité ont été désignés pour chaque école : Agnès Ponton et Vanessa Trouillet, élues responsables pour le village et Sébastien Michelas élu responsable pour

les Chassis.

Leur rôle est d'épauler le personnel encadrant dans la mise en place d'activités manuelles, culturelles, ludiques ou sportives et d'apporter leur aide quant au choix de ces activités. Ils sont là également pour répondre aux interrogations des parents et veiller au bon déroulement de ces activités.

Toutefois, nous devons féliciter nos ATSEM qui n'ont pas attendu ce soutien pour s'impliquer fortement et rivaliser d'ingéniosité pour occuper nos chers bambins.

La commission vie scolaire ne manque pas de suivre la mise en place de cette réforme, les difficultés rencontrées afin d'évaluer les améliorations à apporter à son fonctionnement.

Les échos de la liste "Bien Vivre Ensemble à Mercurol"

Bonjour à toutes et à tous.

Sur notre commune, l'année 2015 devrait voir la réalisation « d'îlots de propreté » : il s'agit du regroupement des points de collecte d'ordures ménagères avec les containers destinés au tri sélectif. Une dizaine de ces îlots sera installé (Voir l'article d'Alain Fleuret responsable environnement), conformément aux directives du SIRCTOM (Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) qui a la compétence pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Est-ce vraiment nécessaire ?

Nous aimerions que vous nous fassiez part de vos remarques notamment sur les lieux d'implantation de ces îlots, sur leur accessibilité. Il faut penser aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, à celles et à ceux qui n'ont pas de voiture, pas le permis et pour lesquels les îlots seraient relativement éloignés de leur résidence.

Le financement de la collecte et du traitement de nos déchets est assuré par la Taxe d'enlèvement des déchets ménagers (TEOM). S'il est nécessaire d'améliorer la qualité du tri des déchets pour mieux les valoriser, la priorité est bien la réduction des quantités produites afin d'en limiter les coûts et de respecter l'environnement.

Nous nous impliquerons également fortement sur le plan local d'urbanisme qui va se mettre en place prochainement.

Vos propositions sur tous ces sujets nous intéressent. Nous sommes à l'écoute de vos besoins, et avons toujours comme préoccupation principale l'intérêt général et la mise en œuvre d'un service public de qualité.

Enfin, en ce début d'année, nous avons une pensée particulière pour les personnes qui ont été dans la peine et le malheur en 2014 et à qui nous souhaitons une paix retrouvée en 2015. Toute l'équipe de « Bien vivre ensemble à Mercurol » (Mercurol Expression) vous souhaite une très bonne année 2015.

Vos conseillers :

Caroline Giovane et Serge Rioux

SAS Jean-Noël DELSARTE

Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge
26600 Mercurol

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

MAÇONNERIE MERCUROLAISE

CONSTRUCTION - RÉNOVATION

Paolo CASO

06 60 74 41 32

sarlmercurolaise@orange.fr

26600 MERCUROL - 04 75 07 70 18

Garage DESSITE

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

SPÉCIALISTE DES MARQUES



GPS Les Malfondières - 26600 Mercurol
Tél. 04 75 07 41 03 - Fax 04 75 07 42 29

**VENTE ET DÉPANNAGE
ELECTROMENAGER
TV ET ANTENNE**

GITEM

EURL Laurent BEAUD

610, Av du Vercors
26600 MERCUROL

Tel/Fax. 04 75 07 40 67
gitemmercurol@orange.fr

L'ABRICOTINE



HÔTEL 2**NN

Tél. 04 75 07 44 60
Fax 04 75 07 47 97

Proximité A7 - Route de Romans

MERCUROL

26600 Tain-l'Hermitage

www.abricotine-hotel.com

Hôtel Logis de France

L'Informatique chez Vous

Un professionnel chez vous !



Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.



Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance



06 63 58 71 77

informatique.chezvous@orange.fr

Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercurol

Alliance2R
Du REVE à la REALITE

Neuf & Rénovation

06 24 40 09 48

www.alliance2r.fr

Déco
Création
Conseils

**Maçonnerie générale
Charpente • Couverture**

Patrick Berthier

Les Chassis Ouest - 26600 Mercurol

Tél. 04 75 08 81 90

 Carrière de Mercurol	 Réalisation de gabions	 Démolition
S.A.S. ROFFAT depuis 1962 carrières – transport – T.P. 07 : Lamastre 30 : Saint Alexandre 26 : Mercurol – Puygiron – Divajeu Tel : 04.75.07.83.50		
 Chantier de concassage mobile au stade Velodrome Marseille	 Terrassement / canalisation	 Chantier de concassage mobile sur déviation Davézieux



La vie des ASSOCIATIONS



Basket club Mercurol Chanos-Curson

Pour cette saison 2014-2015, le BCMCC atteint un record avec ses 211 licenciés répartis dans les dirigeants et les 17 équipes engagées dans les championnats régionaux et départementaux. Voici un petit résumé de la vie du club depuis le mois de septembre.



Une première au Basket Club Mercurol Chanos-Curson, la création d'une boutique de vêtements de la marque KAPPA à l'effigie du club. Ce dernier, en coopération avec Bado Sport 2000 Valence, permet à tous les licenciés du club, du plus petit ou plus grand, d'acheter des produits avec en broderie le logo BCMCC.

Les produits sont :

- Veste zippée à capuche (marine, gris)
- Pull à capuche (marine, gris)
- Jogging (marine, gris)
- Maillot d'entraînement réversible
- Polo (marine, blanc)

Pour acheter vos articles, rien de plus simple, prenez le bon de commande mis à disposition au gymnase de Mercurol, essayez les vêtements et faites suivre le bon de commande + le paiement à Armony Sapet.

L'effectif de l'équipe Seniors Garçons 1 compte 3 nouveaux joueurs (Cédric, Lucas et Morgan) afin de pallier l'arrêt de plusieurs joueurs présents la saison dernière. L'intégration dans le groupe se fait très bien, grâce aussi aux anciens. L'effectif se compose de 11 joueurs plus 2 joueurs de l'équipe 2 qui renforcent le groupe, à l'inverse l'équipe 2 peut aussi compter sur le renfort de 4 joueurs de l'équipe 1ère en cas de besoin. L'objectif de l'équipe 1ère serait de finir à l'une des 2 premières places, car cette saison, les 1^{ers} de chaque poule montent automatiquement, et les 2^{èmes} jouent un match d'appui où seul le vainqueur gagnera le droit de monter en division supérieure. Le tirage des poules

n'a pas été très équilibré, nous sommes tombés dans la poule la plus relevée avec 6 à 8 équipes à fort potentiel. Le début de saison n'est pas à la hauteur de nos espérances, les défaites à l'extérieur nous coûtent cher. Elles sont dues notamment à des absences pour causes professionnelles ou des blessures. Il nous reste 4 matchs sur la phase aller et le mois de janvier sera déterminant pour le reste de la saison.

L'école d'arbitrage du BCMCC existe maintenant depuis 12 ans, elle concerne des jeunes des catégories Minimes à Seniors mais aussi des non-joueurs (Parents, Amis, ...).

La formation est donnée en 10 séances réparties sur la saison (Octobre à Mars) : les apprentis-arbitres ont 3 séances théoriques et 7 séances pratiques.

L'évaluation finale est faite par le formateur du club et un représentant du comité Drôme Ardèche (lui-même arbitre) au cours de l'arbitrage d'un match officiel. Si celle-ci est réussie, l'apprenti devient arbitre officiel pour le comité et compte pour la charte de l'arbitrage au club.

Depuis cette saison, le BCMCC forme des arbitres club qui ne vont arbitrer que des matchs se disputant à Mercurol et le comité s'occupe de la formation des arbitres officiels.

L'école d'arbitrage est très importante au BCMCC car il est obligatoire d'avoir un arbitre par équipe Seniors, ce qui donne un minimum de 4 arbitres sous peine d'amendes financières.

L'arbitrage est très enrichissant de par la rencontre de personnes de classes sociales et d'horizons différents. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés pour intégrer cette formation !



Le char du club



7 mars 2015
20h30
à l'Espace
Eden
Tarif 22 €
Réservation :
06 64 30 43 99

Animations et événements sportifs :

Comme tous les ans, le BCMCC tient à participer à la vie du village et a répondu présent à l'appel de Mercurool Veauanes Animations.

Bénévoles et équipes seniors se sont donnés rendez-vous les soirs pour confectionner un magnifique

char à l'effigie des Schtroumpfs. La matinée boudin a eu lieu le dimanche 14 décembre et a attiré beaucoup de monde. Un grand merci à la commission buvette qui a œuvré pendant 4 jours pour la réussite de cette matinée.

Le basket-day a eu lieu le samedi 20 décembre. Au programme : ren-

contres parents/enfants, ateliers divers, visite du père-noël avec des surprises pour les enfants, et présentation des équipes jeunes. La journée s'est clôturée autour d'un repas pour toutes les personnes ayant participé à cette manifestation.



Ci-dessus : les seniors



Ci-dessus : le basket-day, premier jour



Ci-contre : le basket-day, deuxième jour

La vie des ASSOCIATIONS



**Football Club
Hermitage**



Si vous aimez le foot et souhaitez évoluer dans un club familial et sérieux, le FCH vous ouvre ses portes.

Pour plus de renseignements :

Site internet du club

(<http://fc-hermitage.footeo.com>)

Président : Sylvain REBOULET 06-17-65-21-63

Correspondant : Benoit CARTERON 06-24-43-79-58



La saison 2014/2015 a débuté pour l'ensemble des équipes du FC Hermitage.

Malgré des conditions météorologiques pas toujours favorables ces dernières semaines, nos équipes ont su défendre les couleurs de notre club.

Le gymnase Marcel Banc a accueilli notre tournoi de futsal le 27 décembre. Il y avait 16 équipes de club et de connaissances, dont les basketteurs de Mercurool.

Michel BRUNET a remis la coupe à l'équipe du FC Hermitage qui a fini second derrière Châteauneuf sur Isère.

L'amicale Boules Mercurool-Veaunes :



Après l'assemblée générale du 3 octobre 2014 voilà une nouvelle année bouliste qui s'annonce.

Le bureau est composé de :

Présidente : Josette JULLIEN

Trésorier : Serge RIOUX

Trésorier adjoint : Michel VIAL

Secrétaire : Serge RIOUX

Secrétaire adjoint : Maurice GRANGE

Membres : Robert MICHELAS, Jean MICHELAS, Jean-Pierre CHEVAL, Simone GRANGE, Patrick RICHARD, Martine CONSTANTIN.

Pour l'année 2014-2015, 6 concours sont prévus.

7 mars : Repas annuel avec conjoints : « Ouverture de saison » à 12h

20 mars : Concours sociétaires en 3 parties 13h30. Repas froid offert aux joueurs

24 avril : Concours sociétaires « Challenge Mariusse » en 3 par-

ties à 13h30

11 juin : Concours vétérans « Challenge Roffat » 16 quadrettes à 9h. Repas à midi

27 juin : Concours mixtes 16 quadrettes en 3 parties à 14h

18 juillet : Concours 32 doublettes à 14h

4 septembre : Concours sociétaires en 3 parties à 14h Repas offert aux joueurs

Nous avons une pensée émue pour nos 3 adhérents qui nous ont quittés récemment :

Marcel BERNE, Rosario ESPOSITO, René MARIUSSE



Le FOYER RURAL a participé au Forum des associations à CHANOS début septembre, afin de faire connaître ses diverses activités. Ambiance sympathique malgré une moindre fréquentation par le public.

Le 25 septembre a eu lieu notre assemblée générale.

Le bureau suivant a été élu :

Présidente Émilie GOUÉ

Vice président Michel BETTON

Trésorier Marc MURAND, **adjointe** Virginie CHEVROT

Secrétaire Francis VIDRIL, **adjointe** Nathalie DERRE.

Membres Clément CHALAYE, Yohan GOUÉ, Thierry TROUILLET, Aurore IMBERT, Jérôme BETTON, Aviva WOLF.

Bilans moral et financier approuvés à l'unanimité. La situation financière est bonne, les activités nombreuses avec plus de 300 adhérents.

Pour la Fête du Vin Blanc, le Foyer a participé grâce aux majorettes qui ont défilé courageusement malgré la pluie.



Pour tout renseignement contactez les membres du Foyer
Ou par mail :
frm.mercurol@gmail.com

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS :

- **Badminton** : adultes le lundi et le jeudi soir et le samedi matin
- **Les loisirs créatifs du mardi soir** pour les enfants
- **Tennis**
- **Marche nordique** : le mardi et le jeudi midi et le vendredi soir.
- **Zumba** : le mardi soir 20H30 à TAIN et le jeudi soir 20H30 à CHANOS
- **Majorettes** : entraînement le mardi de 18H à 19H30 à la salle de VEAUNES
- **Gymnastique dynamique** : le mardi et le jeudi de 18H30 à 19h30 à MERCUROL
- **Gymnastique pour tous** : le mardi matin de 9H45 à 10H45 à MERCUROL
- **Ecole de Chant** : le mardi et le mercredi à 18h30 salle Hermitage



Une nouvelle fois, sous l'impulsion de leur dynamique président Alain Junique (à qui nous souhaitons un prompt rétablissement), les Amis de la Tour se sont mobilisés tout au long de ce second semestre 2014 pour valoriser notre patrimoine et contribuer à l'animation de notre commune.

MERCUROL

La descente aux flambeaux de la Tour



Entre amis ou en famille, ils ont été près de 400 à participer à cette descente aux flambeaux.

Dauphiné Libéré du 11 décembre 2014

Pendant l'été, à la demande des Turlutins de Chanos-Curson, notre association a présenté à une soixantaine d'enfants passionnés, la vie des Romains à Mercurol et Chanos-Curson.

Nous avons aussi accueilli 50 personnes de l'Association française de Mythologie à l'occasion de leur congrès, qui ont fort apprécié l'exposé d'Alain Junique sur ce que l'on sait de l'impact des dieux Mercure, Hercule et Mars à Mercurol.

Plusieurs chantiers ont permis l'entretien des abords de la Chapelle Saint-Pierre, de la Tour et du Four Banal, afin d'accueillir les visiteurs lors des journées du patrimoine des 20 et 21 septembre.

A noter aussi l'exposition préparée par Alain Junique et Christian Bobichon sur le thème du centenaire

de la guerre de 14-18, installée dans l'entrée de la Mairie, en lien avec la bibliothèque.

Nos ancêtres les gaulois : Toujours dans la bonne humeur, l'équipe s'est retrouvée deux fois par semaine chez Sylvie et Christian Pailharey pour la confection du char sur le thème de la bande dessinée choisie par MVA. C'est ainsi qu'a pris corps le village des irrésistibles gaulois autour d'Astérix et Obélix ainsi que toute leur bande, et quelques pauvres Romains qui n'en menaient pas large...

La descente aux flambeaux : Notre Tour, à nouveau très bien éclairée, ses escaliers et abords énergiquement nettoyés, a accueilli le 8 décembre plus de 350 enfants, jeunes et adultes. Partis de la place de la Mairie équipés de leurs flam-

beaux, ils ont gravi les nombreuses marches à la lumière des torches installées le long des remparts, pour les allumer autour d'un grand feu, accompagnés des airs traditionnels du sympathique groupe musical des Saute Carruche.

Et là, surprise ! Point de Père Noël... mais Astérix et Obélix sont descendus de la Tour pour distribuer des papillotes aux enfants. C'est alors que par téléphone (on n'arrête pas le progrès) le Père Noël annonçait qu'il attendait tout le monde devant le gymnase.

La longue colonne de lumières a entrepris la descente pour le rejoindre et... nouvelle surprise, retrouver ce fameux Père Noël ... sur le char des Gaulois, en compagnie du druide Assurancetourix qui offrait sa potion magique préparée à l'aide des Amis de la tour (la recette reste secrète).

Des projets plein les têtes :

DUne nouvelle année commence, les chantiers ne vont pas manquer (début de réfection des escaliers de la Tour, préparation des manifestations du millénaire de la chapelle Saint-Pierre, rallumage du Four, animation sur le thème des arbres remarquables de la commune...). Tout ceci sera précisé lors de l'assemblée générale de l'association au printemps.

Notre patrimoine commun, ce sont nos monuments, nos paysages, nos ressources, nos mémoires individuelles et collectives, et chacun (ancien ou nouveau Mercurolais) est invité à apporter sa contribution.



Suivez les activités des Amis de la Tour sur : www.facebook.com/tour.mercurolpatrimoine
 contact : amtmercuro1@free.fr - T. 06 61 14 15 56



Le télégraphe de Veaunes

20 ANS déjà, que de bons moments partagés !

Le Télégraphe a été créé après la fermeture de l'école de Veaunes. La création de l'association du Télégraphe a permis de faire perdurer les liens sociaux, amicaux, culturels et sportifs entre Veaunois et Veaunoises et de créer au sein du village des moments de rencontre pour tous les habitants. Bien vite de nombreuses personnes, certaines venues également des villages environnants nous ont rejoints pour nos balades du dimanche, notre week-end de fin d'année, nos soirées culturelles ou dansantes, nos descentes aux flambeaux entre Noël et jour de l'An.

Ces 20 Années ont été retracées au cours de l'Assemblée

Générale de notre association qui a rassemblé de nombreux adhérents et sympathisants avec la participation des Cadets de Bacchus, lesquels nous ont mis en joie par leur bonne humeur et leurs chants lors de cette soirée festive d'anniversaire.

Depuis quelques années de nouvelles activités se sont développées :

Un loto, organisé auparavant par l'école, qui connaît un grand succès depuis quatre ans.

Une rencontre annuelle «entre voisins» début juin,

Un premier Réveillon du jour de l'An.

Une après-midi récréative pour les enfants de Veaunes qui invitent

leurs camarades des écoles de Chano-Curson et de Mercurol. Cette année le 24 janvier 2015, une conteuse viendra nous distraire et un goûter, offert à chaque enfant, clôturera l'après-midi.

Un repas dansant le 14 mars 2015 avec les « Faux Semblants », Un week-end de fin d'année qui en 2015 nous emmènera dans le Jura les 27 et 28 juin.

Nous continuerons les balades de chaque dernier dimanche du mois, rendez-vous devant la salle des fêtes de Veaunes à 13H15.

Toute notre Équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



En 2014 l'équipe du Téléthon a organisé :

- Dimanche 5 octobre 2014 : une matinée tripes et gâteaux,
- Vendredi 5 décembre 2014 : un lâcher de ballons dans les écoles du Village et des Chassis,
- Samedi 6 décembre 2014 : un repas à la salle des fêtes de Veaunes.



Cette année encore, Ludovic était présent parmi nous. Il nous a parlé de sa vie au quotidien avec sa maladie et nous a rappelé l'importance du Téléthon pour les aides apportées. La recherche avance et des espoirs de traitement sont réels.

L'argent récolté lors de ces trois manifestations a été reversé au profit du Téléthon. Nous remercions tous les généreux donateurs ainsi que les bénévoles qui ont participé à cette action.



Le 17ème
Téléthon de
Mercurol Veaunes
a rapporté la
somme de
7 455 €





L'association est composée uniquement de parents bénévoles.

Nous menons plusieurs actions au cours de l'année qui servent à soutenir les enseignants, en finançant les projets pédagogiques qui sont proposés à nos enfants tout au long de leur scolarité (sorties scolaires, intervenants, achat de matériel).

Farandole connaît un nouvel élan cette année avec l'arrivée de nombreux nouveaux bénévoles que je remercie très chaleureusement. Leur soutien et leur aide sont précieux et indispensables à notre bon fonctionnement.

Le bureau pour cette année scolaire 2014/2015 est composé de Cécile PLENET (Présidente), Vanessa TROUILLET (Vice Présidente), Cathy MORFIN (Trésorière), Régis PIC (Trésorier Adjoint) et Audrey GIRARD (Secrétaire).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui soutiennent nos manifestations d'une manière ou d'une autre.

Plusieurs manifestations se sont déjà déroulées : nous avons commencé avec la participation de l'école au défilé de la fête du vin blanc et la fabrication d'un char sur le

thème du dessin animé « Là Haut ». Malgré le mauvais temps cette année encore nos petits bouts se sont régalés à vous faire manger des confettis tout le long du défilé. Merci aux parents bénévoles pour la construction du char qui s'est déroulée dans la bonne humeur et plus particulièrement à la Famille Betton pour la mise à disposition de leur hangar et du tracteur sur notre commune voisine de Veauvres.

Mardi 16 Décembre, le matin, les enfants ont assisté à un spectacle de la compagnie Zinzoline « Lecteur as-tu un corps » à l'espace Eden et l'après-midi, le Père Noël qui était très attendu, a fait le bonheur des petits et des grands en distribuant des cadeaux et un goûter.

Toute l'équipe de Farandole vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



Une manifestation à venir sur laquelle nous vous attendons nombreux avec nos plus beaux sourires et notre bonne humeur :

FETE DE L'ECOLE : le 26 Juin 2015 à l'école du village.

Contact :

farandole.mercurol@yahoo.fr - T. 06 71 22 44 99



La vie des ASSOCIATIONS

Cantine

Les membres de la Cantine Scolaire de Mercurool vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Cette année encore la cantine de l'école du village confectionnera et servira à vos enfants une centaine de repas quotidiennement.

Dans un souci de maintenir la préparation des repas sur place, l'association met continuellement en œuvre les moyens nécessaires au respect des règles d'hygiène et à l'élaboration de menus variés et équilibrés.

Béatrice, Odette et Sandrine ainsi que Rachel assurent le service, la surveillance et la préparation des repas.

C'est avec l'apport financier de la Mairie, la fidélité et l'implication des parents que nous pouvons maintenir ce service.

Comme à l'accoutumée les ventes de tickets de cantine auront lieu tous les premiers vendredis du mois.

Stéphanie Pochon
Gaëlle Gubian
Audrey Martinot
Lydie Thivolle
Sidonie Thirode
Martine Vescovi
Aurélie Pral
Anthony Brunetière
Valérie Simonin

L'Amicale Laïque des Chassis : Animation de quartier et soutien de l'école !



L'Amicale Laïque des Chassis : Animation de quartier et soutien de l'école !

L'Amicale Laïque est une association fondée il y a plus de 50 ans. Regroupant des parents d'élèves, elle a pour principal objectif le soutien à l'école intercommunale des Chassis.

Avec l'arrivée de nouveaux enfants scolarisés à l'école des Chassis, plusieurs parents d'élèves ont rejoint l'association en 2014 et lui apportent un nouveau dynamisme.

La vingtaine de bénévoles de l'association assurent la gestion de la cantine et de l'espace garderie, l'entretien et la gestion de la salle des fêtes des Chassis, l'organisation de manifestations en lien avec l'école. Toutes ces activités permettent à l'Amicale Laïque des Chassis de maintenir un service de proximité (cantine et garderie) et de financer une partie des sorties scolaires, en coordination avec le corps enseignant de l'école.

Le traditionnel LOTO des Chassis, or-

ganisé le 14 Décembre dernier dans une ambiance conviviale, a remporté un vif succès avec une variété de lots à gagner (Caméra Go-pro, Repas chez Chabran, caves à vins, articles de loisirs, de soin et dégustation, etc...). A ce titre l'Amicale Laïque des Chassis remercie très vivement les personnes et entreprises qui ont généreusement donné un ou plusieurs lots.

L'Amicale Laïque entretient et loue la salle des fêtes construite par plusieurs générations de parents d'élèves, membres de l'association. La salle des Fête des Chassis est un espace idéal pour organiser votre événement jusqu'à 180 personnes (anniversaire, repas, départ en retraite, mariage, assemblée générale d'entreprise, réunion de comité d'entreprise, exposition). Pensez dès à présent à réserver la salle pour votre manifestation en 2015 !

L'Amicale Laïque des Chassis vous souhaite une très bonne année 2015.



Informations et disponibilités en contactant Patrice DUCLAUD :
Tél 06.77.80.41.67



Cette fête du Vin Blanc était placée sous le signe de la continuité et de l'innovation.

La continuité dans l'esprit de la présidence de Philippe VERSCHURE et l'innovation symbolisée par le 1er Parrain de notre Fête du Vin Blanc, Alex RUDEAU 3ème au Championnat du monde junior de VTT.

Mon prédécesseur Philippe VERSCHURE dont je mesure aujourd'hui tout le travail accompli a été pendant 3 années à la tête de notre association. Philippe m'a transmis une association remise en ordre de marche et très saine financièrement. Philippe symbolise ces hommes que nous appelons bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps, de leurs compétences et aussi de leur énergie. A travers Philippe, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui contribuent au succès de cette Fête du Vin Blanc.

Alex nous a montré le samedi après-midi, avec brio, un aperçu de ses capacités sur un vélo. Il symbolise la jeunesse de nos villages qui se veut entreprenante, dynamique, talentueuse et innovante. La tradition était aussi respectée avec une magnifique exposition de tracteurs de collection appartenant à Albert Chevrot.



Le Corso, malgré la présence, dans le défilé, de Panoramix célèbre druide gaulois, n'a pas échappé à la pluie et son retour s'est effectué au pas de charge de peur que le ciel nous tombe sur la tête. Moi, Moche et Méchant, Esprit d'Aventure, Astérix et Obélix, Les Schtroumpfs, Alice aux Pays des Merveilles, Madagascar ont pu ainsi défiler aux sons des fanfares et des bandas. Nos associations étaient heureuses d'avoir été applaudies et leurs efforts ont été ainsi récompensés.

Enfin les différents spectacles que soit celui du dimanche de fin d'après-midi ou du samedi soir ont rempli l'Espace Eden. Là aussi, la tradition a été respectée avec le passage sur scène des différents groupes musicaux et folkloriques et l'innovation avec le spectacle des féeries acrobatiques.

Quoiqu'il en soit, comme au temps des gaulois tout s'est terminé non pas par un banquet mais autour d'un verre de Vin Blanc doux pour arroser la fête ou parce que la fête avait été arrosée !

Le Président de MVA
Patrick PICAUT

Nous vous rappelons que notre Assemblée Générale se tiendra le jeudi 26 février 2015 à 20h30 à la Salle Hermitage. Venez nombreux !



La vie des ASSOCIATIONS



La Grappe Dorée
Mercurol Veauvres



Nos activités récentes :

Grillades du 3 Juillet, 98 personnes ont particulièrement apprécié le service et la déco (en plus des grillades et des boissons).

Le 18 Septembre, le méchoui s'est transformé en porcelet, 104 participants avec l'aide de Chanos.

Fête du Vin Blanc en Novembre L'association participe à la Fête en réalisant comme à l'accoutumée les bugnes. Dure journée de labeur pour transformer 18kg de pâte, mais l'ambiance était chaleureuse.

Goûter de Noël le 18 Décembre.

Tirage des rois le jeudi 8 Janvier

Nos activités à venir :

Concours de coinche inter associations le jeudi 5 Février à 14H espace EDEN. Nombreux lots : produits du terroir. Encadré par JM Badier, Floria Montzikian, Mme Faure et Anne Fey.

Sortie raquettes à Chaud Clapier prévue le 10 Mars.

Le repas «grenouilles» à Saint Donat le jeudi 12 mars est aussi bien parti pour faire le plein.

Nous fêterons **les anniversaires** de nos plus anciens le 7 mai 15H, salle Hermitage.

Un voyage d'**une journée à Toulon** est prévu le Jeudi 21 Mai 2015.

Une **randonnée en Andorre** du 1er au 7 Juin se prépare.

Pique-nique le 11 Juin : transport en car, repas, marche, cartes, boules et prix mini.

Pour les **grillades** du 2 Juillet, il fera certainement beau et chaud !



Toutes les actualités en photos :

Site Internet de la Grappe Dorée : <http://grappe.doree.free.fr/>

Et aussi sur Facebook : <https://www.facebook.com/LaGrappeDoree>

Pour nous écrire :

Boîte aux lettres de la Grappe Dorée : grappe.doree@free.fr pour nous écrire.

Pour plus de détail :

Jean-Pierre LOMBARD : 04 75 07 40 97 - jean-pierre.lombard5@wanadoo.fr

Hélène LOMBARD : 04 75 08 07 52 - helene.lombard@wanadoo.fr

Jean-Marc BADIER : 04 75 07 42 63 - jean-marc.badier@neuf.fr

Juliette RIOUFOL : 04 75 07 40 60





Ets. COISSIEUX - CHEVROT
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie

Le Pérou - 26600 Mercurol

☎ **04 75 07 40 57**



POMPES FUNEBRES
Pascal LECLERC

POMPES FUNÉBRES SUCHIER
 ENTREPRISE INDÉPENDANTE



24h/24
7j/7

Accès handicapés
 Salon de recueillement
 climatisé

04 69 24 12 66

P Les Lots,
 225, chemin de la Gravière
 26600 MERCUROL
 pfsuchier@orange.fr
 www.pompesfunebressuchier.com



Garage
de l'Hermitage
SARL DUFOUR




Route de Romans
 1120, chemin de la Burge - Mercurol
 (à 2 mn direction Romans
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)

04 75 07 40 38

TOPOGRAPHIE
PROJETS ET PLANS
AMÉNAGEMENTS VOIRIE
MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD

contact@stadia-be.com



STADIA
Bureau d'études

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
MARCHANDISES GÉNÉRALES



Les Malfondières
 26600 MERCUROL

tél **04 75 07 44 89**
 fax **04 75 07 42 23**
 E-Mail osternaud@wanadoo.fr



les Vergers de l'Hermitage
 LA CONFIANCE EN PARTAGE

VENTE DE FRUITS DIRECT PRODUCTEUR

GIE Hermitage Basse-Isère
 95 avenue du Vercors
 (rond-point de l'autoroute)

26600 TAIN-L'HERMITAGE

tél. **04 75 08 13 11**



Travaux publics & Canalisations
Depuis 1967

445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON

☎ : **04.75.07.33.44**
 ☎ : **04.75.07.31.63**

🌐 : www.boisset-tp.fr

BOISSET
 TRAVAUX PUBLICS



Tous transports BTP
avec chauffeurs

445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON

☎ : **04.75.07.33.44**
 ☎ : **04.75.07.31.63**

🌐 : www.boisset-transports.fr

BOISSET
 TRANSPORTS



MENUISERIE BOIS
PVC

Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON

Parc d'activités des Fleurons
 400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL

Tél. atelier **04 75 08 77 82** - Fax **04 75 08 24 49**
www.menuiserie-mandon.com



Matériaux nobles & recyclés
Professionnels & Particuliers

Z.A. Les Lots
 26600 MERCUROL

☎ : **04.75.08.61.56**
 ☎ : **04.75.08.10.06**

🌐 : www.bosvet-carrieres.fr

RMBTP-BOSVET
GRANULATS



Informations DIVERSES



Date des prochaines élections départementales

1^{er} tour
22 mars

2^{ème} tour
29 mars

Les élections départementales (ex-cantonales) désignent les membres du conseil départemental (ex-général) dans le cadre du canton.

Le mode d'élection des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) est également modifié.

Deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours. Les candidats devront se présenter en binôme composé d'une femme et d'un homme. Par ailleurs, pour conforter la parité, la loi prévoit que le binôme des suppléants des candidats doit lui aussi être composé de deux personnes de sexes différents, afin que chaque candidat et son remplaçant soient du même sexe. Le périmètre de notre canton évolue aussi : La commune de Châteauneuf sur Isère rejoint le canton de Tain l'Hermitage.

Internet

Aujourd'hui des Mercuriolais sont encore en zone blanche. Deux facteurs peuvent expliquer que leur foyer ne soit pas éligible à l'ADSL :

L'éloignement :

Au-delà d'une certaine distance du NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) auquel votre ligne téléphonique est rattachée, généralement 6 à 7 km, l'éligibilité à l'ADSL n'est plus possible car l'affaiblissement sur la ligne téléphonique est trop important

Ou le multiplexage :

Dans ce cas précis, Orange relie plusieurs abonnés par une même ligne cuivre téléphonique. Si ce

procédé ne s'avère pas gênant pour le bon fonctionnement du téléphone, il est en revanche totalement incompatible avec l'ADSL.

C'est notamment ce dernier facteur qui pose problème pour des foyers des quartiers de Firmy, de Veaugrand et de la commune de Veauunes. Tous sont desservis par un câble enterré qui est arrivé à saturation.

Afin de pallier ce problème, Orange a lancé l'installation d'un NRA à Veauunes. Le raccordement par fibre optique depuis le NRA de Chanos-Curson est en cours. La mise en service du nouveau NRA devrait être opérationnelle à la fin du 1^{er} trimestre 2015.

État civil 2014

MARIAGES

NOM (Époux)	Prénoms (époux)	NOM (épouse)	Prénom (épouse)	Date du mariage
CHEVROT	Stéphane	COISSIEUX	Virginie	14/03/2014
POULENARD	William	VIDRIL	Annabelle	05/04/2014
ROUMEAS	Nicolas	BEAUDHUIN	Nelly	10/05/2014
SAGE	Benjamin	FAYET	Vanessa	21/06/2014
DEAU	Pierre-Etienne	GUILLLOT	Audrey	21/06/2014
CASO	Gilles	TIERCE	Sophie	26/07/2014
PATOUX	Gilles	RAYNAUD	Michèle	16/08/2014
RENY	Jean-Baptiste	ASTIER	Céline	30/08/2014

NAISSANCES

NOM DE FAMILLE	Prénom	Date de naissance
COUTURE	Dorian	05/01/2014
JEANNELLE	Zoée	06/01/2014
SIMONIN	Sandro	06/01/2014
DESMEURE	Victor	29/01/2014
CAPEL	Gaspard	02/02/2014
COISSARD	Nolann	15/03/2014
DESMARTIN	Noa	18/03/2014
MALSERT	Jules	26/03/2014
HARDY	Tiago	14/04/2014
BOS	Romane	16/04/2014
PERRIOLAT	Téo	29/04/2014
DUBICKI	Zoé	14/05/2014
ANGENIOL	Zazie	16/05/2014
FAURE	Kelly	14/06/2014
COURTIAL	Timéo	19/06/2014
PALISSE	Enzo	02/07/2014
BETTON	Nathan	02/07/2014
MAZOUZA BLANC	Assia	08/08/2014
ROUX	Jade	12/08/2014
ROFFAT	Arthur	18/08/2014
CORDON MORA	Adrien	18/08/2014
PEPIN	Apolline	16/09/2014
LOMBARDI	Adrien	20/09/2014
POCHON	Léo	10/10/2014
ARNOUX	Louise	27/11/2014
FAGOT	Roméo	07/12/2014
RAULT	Maxime	18/12/2014

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

NOMS	Prénoms	Date
LOMBARD	Evan	03/05/2014
BOS	Délia	10/05/2014
BOS	Romane	10/05/2014
BELAID	Aya	07/06/2014
VENTRE	Mathew	23/08/2014
CAVERIVIERE	Loïse	30/08/2014

DÉCÈS

NOMS	Prénoms	Date du Décès
MELQUIOND	Marcel	04/01/2014
MARGIER	Charles	03/03/2014
THOMAS	Gabriel	21/05/2014
DREVETON	Bruno	06/06/2014
MARION	Bruno	20/06/2014
CHARDON née DIDIER	Gisèle	31/10/2014
REILLE	Maurice	15/11/2014
PRAT	Franç	20/11/2014
LAURENT	André	17/12/2014
MARIUSSE	René	29/12/2014

Jeu

**Saurez-vous
retrouver les
noms des communes
du territoire de
l'Hermitage-Tournonais ?**

**À vous
de jouer !**

Solutions sous la carte



Beaumont-Monteux
Boucieu-le-Roi
Chanos-Curson
Chantemerle-les-Blés
Cheminas
Colombier-le-Jeune
Crozes-Hermitage
Erôme
Étables
Gervans
Glun
La Roche de Glun
Larnage
Lemps
Mauves
Mercurol
Plats
Pont de l'Isère
Saint-Barthélemy-le-Plain
Saint-Jean-de-Muzols
Sécheras
Serves-sur-Rhône
Tain l'Hermitage
Tournon-sur-Rhône
Veaunes
Vion



Hermitage-Tournonais
Communauté de communes

1. Serves-sur-Rhône 2. Cheminas 3. Sécheras 4. Erôme 5. Chantemerle-les-Blés 6. Étables 7. Lemps 8. Vion 9. Gervans 10. Crozes-Hermitage 11. Larnage 12. Saint-Jean-de-Muzols 13. Tain l'Hermitage 14. Mercurol 15. Veaunes 16. Saint-Barthélemy-le-Plain 17. Tournon-sur-Rhône 18. Chanos-Curson 19. Boucieu-le-Roi 20. Colombier-le-Jeune 21. Plats 22. Mauves 23. La Roche de Glun 24. Beaumont-Monteux 25. Glun 26. Pont de l'Isère

La page du Mercurolais

La prochaine édition de « Vivre à Mercurol » paraîtra au mois de juillet 2015.

La commission communication vous propose de participer
à votre bulletin municipal :

**Proposez nous une photo, un dessin, un poème, une recette,
une anecdote, un souvenir, ... et pourquoi, pas une vidéo
(qui sera diffusé sur le site internet).**

**Un seul impératif, votre production devra avoir
un lien avec l'été.**



Vivre à Mercurol . Janvier 2015

35

À VOS AGENDAS !

Jeudi 5 février : Concours de coinche

14h à l'Espace Eden

Jeudi 26 février : Assemblée générale de Mercurol Veunes Animation

20h30 au gymnase Marcel Banc

Samedi 7 mars : Théâtre, Sexe, arnaque et tartiflette

20h30 à l'Espace Eden

Samedi 7 mars : Repas « ouverture de saison » des Boulistes

À 12h au gymnase Marcel Banc

Mardi 10 mars : Sortie raquette de la Grappe Dorée

Jeudi 12 mars : Repas « Grenouilles » de la Grappe Dorée

Vendredi 20 mars : Concours de boules sociétaires

À 13h30 au boulodrome

Samedi 21 mars : Nettoyage de printemps

Rendez-vous place de la république

Dimanche 22 mars : 1er tour des élections départementales

Au gymnase Marcel Banc

Dimanche 29 mars : 2ème tour des élections départementales

Au gymnase Marcel Banc

Samedi 11 et Dimanche 12 avril : Concours de Danse

A l'Espace Eden, organisé par "on danse en concours à Valence"

Samedi 18 avril : Spectacle Sigal'chant

A l'Espace Eden

Vendredi 24 avril : Concours de boules sociétaires «Challenge Mariusse»

À 13h30 au boulodrome

Vendredi 8 mai : Commémoration de la victoire

À 10h Place de la république

Vendredi 8 et Samedi 9 mai : Spectacle Backstage

A l'Espace Eden

Mardi 12 mai : Spectacle des enfants de l'école du village

18h à l'Espace Eden

Jeudi 21 mai : Sortie à Toulon de la Grappe Dorée

Vendredi 29 et Samedi 30 mai : Spectacle Flashback

A l'Espace Eden

mardi 9 juin : Pique-nique de la grappe Dorée

Jeudi 11 juin : Concours de boules vétérans «Challenge Roffat»

À 9h au boulodrome

Samedi 13 juin : Pétanque du Basket Club

Au boulodrome

Samedi 13 juin : Gala Danse Passion

A l'Espace Eden

Samedi 20 juin : Fête du four banal

Au square du four

Samedi 20 juin : Fête de la musique

À 20h place de la république

Samedi 20 avril : Gala Dynamic Danse

A l'Espace Eden

Vendredi 26 juin : Fête des écoles

Aux Chassis et au village

Jeudi 2 juillet : Grillade de la Grappe Dorée

À 12h au gymnase Marcel Banc

Samedi 18 juillet : Concours de boules 32 doublettes

À 14h au boulodrome



Directeur de la publication :

Michel Brunet, Maire

Réalisation par les membres

de l'équipe communication :

Véronique Blaise, Laëtitia Debeaux,

Annie Guibert, Perrine Martinot,

Christophe Faure, Alain Fleuret,

Serge Rioux, Jean-Marc Vescovi

Charte graphique :

Atelier Tilt - C. Grimaldi - 06 10 96 68 11

Impression :

Idc-Com - 24 rue des Bessards - 26600 Tain

L'Hermitage - 04 75 09 19 89

Imprimé sur papier 100% recyclé